



A Versailles, le 18 octobre 2011

## FEUILLE DE ROUTE

# D 7 > L'élaboration d'outils pour favoriser le dialogue interreligieux, en particulier pour les jeunes en âge scolaire

### ■ FINALITÉ

Favoriser le dialogue interreligieux par la production d'outils concrets destinés en priorité aux jeunes qui vivent quotidiennement au contact de personnes d'autres religions.

### ■ OBJECTIFS

- Élaborer, dans un premier temps, des outils destinés à des jeunes d'âge scolaire qui rencontrent quotidiennement des personnes de religion musulmane, leur donnant de pouvoir vivre clairement et sereinement ce dialogue au quotidien ;
- Veiller à leur diffusion.

### ■ RESPONSABLE

- Le père Maximilien de La Martinière est nommé responsable de la mise en œuvre de ce décret.

### ■ MOYENS

- La lettre pastorale *Augmente en nous la foi !* donne l'esprit et des indications pour la mise en œuvre de cette décision ;
- Une équipe sera constituée, à laquelle participera le père Louis-Pasteur Faye ;
- Le recensement de ce qui existe sera effectué ;
- Des services diocésains pourront être associés à ce travail, selon des modalités à définir, notamment le service diocésain pour le dialogue interreligieux, les AEP, l'Enseignement catholique, le service de formation et le service communication ;
- Un budget prévisionnel sera établi ;
- M<sup>me</sup> Bénédicte Bergeron, chargée par l'évêque du suivi du synode, se tient à votre disposition.

### ■ ÉCHÉANCES

- L'équipe sera constituée pour décembre 2012 ;
- Un rapport d'étape sera remis en juin 2013 ;
- Un pré-projet sera remis en décembre 2013.

† **Éric Aumonier**

*Évêque de Versailles pour les Yvelines*